



*Chères consœurs,
Chers confrères,*

*La **Chambre Nationale** des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs libéraux organise son assemblée générale annuelle le **vendredi 11 avril 2014, à Paris**, ainsi qu'une assemblée générale extraordinaire permettant d'adopter ses nouveaux statuts. La matinée est réservée aux adhérents à jour de leur cotisation.*

Ces deux assemblées générales seront suivies d'un cocktail-déjeuner et d'une réunion d'information ouverts à tous, sur inscription.

*Une nouvelle assemblée générale extraordinaire se tiendra le vendredi **20 juin 2014**. Cette AGE aura pour objet l'adoption de la charte de déontologie rédigée par la Chambre Régionale Nord Pas de Calais, qui sera présentée le 04 avril 2014 à son colloque, que notre Chambre soutient.*

Bien Confraternellement,

La Présidente

Valérie Beaufour